

## ART VETERINAIRE

Certains particuliers se chargeaient, aussi haut qu'il est permis de remonter, de soigner les bêtes malades. En 1709, une maladie "pulmonaire" ayant éclaté, l'enseigne Meylan du Séchey donna des remèdes préservatifs à toutes les vaches du village, pour le prix de 107 florins. (375) Les drogues et le vin achetés pour la préparation des remèdes revinrent à 7 pistoles environ (N M 1/2). La contagion venait souvent de Bourgogne. La frontière devait être strictement gardée.

On eut occasionnellement recours au médecin de Vallorbe, ainsi en 1742 pour un cheval reconnu morveux (N M 3).

Avant l'installation tardive chez nous d'un médecin-vétérinaire dûment patenté (1890), un amateur, fort capable, soignait bestiaux et chevaux. Le Grand Eugène tenait ses connaissances de sa mère qui pratiqua au début du siècle écoulé. Les Reymond s'entendaient à guérir les maux de la cheville; à faire vêler les bêtes affligées de la torche en les roulant.

En 1799, le médecin-vétérinaire Jotterand de Bière vint examiner le bétail mis en vente au lieu à la foire d'automne (VL) (en 1798, il y avait eu une lettre du Comité de Santé du 10 Pays de Vaud au sujet des maladies contagieuses des bestiaux. Les inspecteurs suivront les anciennes prescriptions, utilisant, après avoir biffé l'écu, les anciens formulaires d'attestation, y ajoutant à côté Union et Concorde.

Auguste Piguet, Vieux métier, 1999, p. 0109.

### **Paul Meylan, vétérinaire au Solliat**

Une fois de plus les renseignements manquent cruellement sur ce professionnel établi au Solliat.

On sait qu'il avait été nommé lieutenant dans les troupes sanitaires fédérales à titre de vétérinaire en 1886.

Il devait finir dans l'armée comme capitaine.

Dans l'IV, nous découvrons Paul Meylan vétérinaire de 1905 au moins à 1930.

Il serait bon de retrouver sa trace dans la FAVJ, et notamment l'article nécrologique qui lui a très certainement été consacré.

Pour l'heure contentons-nous de ces quelques maigres renseignements. Une photo de lui le monte sur son cheval dans les arrières du Solliat.

Dazur La Vallée, autrement dit Donald Aubert de Derrière-la-Côte, lui avait consacré un conte dans la FAVJ de 1968.

## Le cheval du vétérinaire (conte) – FAVJ du 22 mai 1968 –

Il était une fois un cheval lunatique dont les habitudes, pendant sept années, eurent pour La Vallée des conséquences inespérées et mirent à bien dure épreuve l'intelligence des Combiens.

Par mauvais temps, cet animal ne se distinguait en rien de ses congénères ; servant surtout de monture au vétérinaire du Lieu<sup>1</sup>, il emmenait son propriétaire aux quatre coins de la Combe avec toute la célérité désirable.

Mais dès que montait le baromètre, ce sacré quadrupède éprouvait un besoin absolu de liberté qui lui faisait perdre toute domesticité. Il se mettait alors à piaffer, ruer et se débattre tellement qu'il ne restait plus qu'à le délier et lui ouvrir la porte, sans quoi il eût ruiné son écurie.

Quittant son maître avec une parfaite indifférence, il s'enfuyait au triple galop vers le Risoud, séjournait dans cette vaste forêt tant que le soleil était de la partie et n'en revenait que peu d'heures avant la pluie, heureux de retrouver sa litière et comme si de rien n'était...

Dès la troisième escapade, comme le vétérinaire avait dû chaque fois emprunter une autre monture et que, déjà, les gens se riaient de lui et de son auxiliaire déserteur, l'homme résolut de mettre fin à cette anomalie.

Attends seulement, énergumène, je vais t'en donner de l'avoine, pour aller folâtrer dans les bois ! Un collier, que je te mettrai ! Un collier de trait !

Mais le vieux guérisseur de bestiaux aimait trop les chevaux pour ne point pardonner au sien ses fugues réitérées. Il revient donc à de meilleurs sentiments et décida de se procurer un deuxième animal pour parer au défaut du premier.

Le premier devina-t-il les pensées du vétérinaire ? Toujours est-il que, cette fois-ci, rentrant au logis, il portait un collier ! Un collier de baies jaunes enfilées comme en font les enfants avec les fruits du sorbier... Il n'était donc pas hostile à l'idée de se charger le poitrail, pourvu que « l'engin fut léger, léger ! Arrivé à la maison, il baissa la tête et la parure tomba aux pieds du maître. L'ayant ramassée, l'homme la mit plaisamment autour du cou d'un agriculteur qui assistait à la scène et qui rentra chez lui avec cet ornement.

Quelques jours plus tard, surexcité, le paysan vint confier au vétérinaire qu'il se sentait tout neuf, tout reconforté et que ce ne pouvait provenir que du collier de baies. On renouvela l'expérience avec plusieurs personnes. De leurs propres aveux, l'objet avait la singulière faculté de donner du courage...

Dès lors, l'utile cheval rapporta régulièrement de mêmes chapelets de grains safranés qu'on se passa de l'un à l'autre dans tout le district, de sorte que bientôt, il ne resta guère de désespérés parmi ses habitants et que l'émigration cessa.

---

<sup>1</sup> NdR. Il n'y eut jamais aucun vétérinaire au Lieu, le premier fut un Meylan du Solliat.

D'où venaient donc ces colliers insolites. De cent façons, mais en vain, l'on s'efforça de percer le mystère. Des cavaliers tentèrent souvent de suivre l'animal dans ses évasions, invariablement, le coursier semait ses poursuivants au bout d'un kilomètre. Ni gendarme ni garde-forestier ne réussirent à le prendre sur le fait ; aucun bûcheron, aucun botaniste ne découvrit jamais l'arbuste à grains saures. N'alla-t-on pas jusqu'à croire, sans oser toutefois vérifier la chose, que la bête se rendait à Mouthe ou Chapelle-des-bois et que là, des prêtres la munissaient de baies bénies afin de confondre les Combiens dans leur foi hérétique !!!

\* \* \*

Au terme de sa vie, le vétérinaire fit savoir, non sans malice, qu'il léguait son phénomène à crinière à qui pourrait s'en emparer. Alors eut lieu une battue épouvantable. Dix bandes de loups n'eussent pas mobilité plus de monde. Escomptant des gains prodigieux de la vente des colliers, des cohortes de braconniers se mirent en état de capturer la précieuse créature. Ils attendirent son retour au village et lui coupèrent aussitôt toute retraite au Risoud. Puis la chasse commença. Par encerclement, on cantonna la victime sur les côtes du Revers. Après quelques galopades, entre la Golisse et les Epinettes, le cheval de trouva soudain acculé au bord de précipices. Il vint à plonger dans le lac et se mit à nager vers l'autre rive.

Mais là aussi, des hommes étaient prêts à l'accueillir, armés de cordes, de piques et de fourches, comme s'il se fut agi d'affronter quelque démon ! N'avaient-ils pas, les misérables, de la haine dans le regard !

Guetté de toute part et rejoint sur l'eau par des bateliers menaçants, l'animal se dirigea vers le nord. Il était au bout de ses forces quand il atteignit la baie du Pont. Qu'advint-il en cet endroit pittoresque ? Se retira-t-on bien vite du rivage pour le laisser aborder et survivre ? Non. Hélas non. Cupidité, plaie de tous les temps, c'est donc vrai que tu peux d'un jour à l'autre, transformer affection en aversion et aveugler les hommes sur leurs réels intérêts ! On avait cru qu'à cheval enchanté, ne pourrait arriver malheur... Fatale erreur ! Quelques secondes lui suffirent pour couler. Bêtement, on regarda se noyer la créature exceptionnelle, le bienfaiteur le plus étrange qu'on vit jamais à La Vallée.

Cependant, certains spectateurs – des cœurs purs sans doute – eurent une vision : ils affirmèrent que sous leurs yeux, le cheval se sortit de l'onde, déploya de grandes ailes jusqu'à perte de vue et s'envola majestueusement vers la Dent.

Dazur Lavallée



Paul Meylan, capitaine, vétérinaire au Solliat, sur sa monture.

Grâce à la sagacité de M. Dominique Berney, l'un de nos correspondants, nous pouvons vous proposer les deux articles suivants qui éclaireront quelque peu la vie de notre ancien vétérinaire du Solliat.

**VALLEE DE JOUX. — † Paul Meylan, vétérinaire.** — On nous écrit :

Notre contrée vient de faire une grande perte en la personne de Paul Meylan, vétérinaire, décédé à l'âge de 70 ans et demi, des suites d'une grave opération. Né en 1864, le défunt fréquenta le Collège scientifique de la commune du Chenit, puis s'en alla étudier l'art vétérinaire à Berne où il conquist son diplôme en 1884. Peu après, il s'établit dans son village natal, Le Solliat, et pratiqua son art à la Vallée de Joux et dans la zone limitrophe française, pendant environ 50 ans. Dès le début, il se révéla vétérinaire sagace, consciencieux et se fit rapidement apprécier par les agriculteurs qui avaient recours à lui.

De 1900 à 1918, Paul Meylan remplit les fonctions délicates de directeur du Collège scientifique, à la grande satisfaction des autorités, du personnel enseignant et des parents. Au militaire, il parvint au grade de capitaine-vétérinaire. Il était un excellent citoyen, un homme au cœur bon et loyal, aimé de chacun, très attaché au parti radical ; aussi sa mort a consterné chacun et chacun aussi, dans notre contrée, conservera de ce praticien distingué, de cet homme foncièrement bon, un souvenir ému. Que sa famille, cruellement affligée, veuille bien accepter l'expression de notre sincère et cordiale sympathie.

Titre: La revue

Date: 28.08.1934 Collection: Revue de

**LE SENTIER.** — *La mort du vétérinaire.* — Samedi soir est décédé, au Sentier, Paul-Edouard Meylan, vétérinaire, qui avait dirigé pendant dix-huit ans, dès le 2 octobre 1901, le collège scientifique du Chenit avec un dévouement extrême, sachant s'attacher le corps enseignant par des liens d'affection et de confiance réciproques; conscient de l'importance de l'enseignement pour le développement moral et intellectuel de la Vallée, il avait sans cesse visé à améliorer la marche de l'établissement.

Titre: Feuille d'avis de Leucanno  
Date: 27.08.1934 Collection: 24 Hour



Vers 1920. Le passage est interdit entre le Pont et les Charbonnières. La fièvre aphteuse règne.